

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 AVRIL 2016

8/1 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION ASSOCIATIVE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES NAP

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les associations monsoises ont été sollicitées pour participer à la mise en place des nouvelles activités péri-éducatives (NAP). Le Centre Social « Imagine » a souhaité s'impliquer dans l'organisation de ces activités.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- verser 3 104,00 € au Centre Social Imagine pour l'organisation et le déroulement de 4 séances de NAP par semaine pendant 22 semaines, soit 88 séances de janvier à juillet 2016. Le versement de cette subvention sera opéré au fur et à mesure de la présentation des documents attestant la bonne tenue de l'activité.
- imputer cette dépense à l'article fonctionnel 92255 et au compte nature 6574 du budget de l'exercice.